

## RECYCLAGE S.S.I.A.P 1

### Généralité

La formation de S.S.I.A.P 1 initie au métier d'agent de sécurité incendie. Il devient ainsi compétent pour mettre en pratique les règles élémentaires de la prévention et des risques incendie qui sont : l'intervention sur un début d'incendie, l'évacuation des occupants, l'alerte et l'accueil des secours, l'application des consignes de sensibilisation, l'entretien du matériel de secours et l'assistance aux personnes.

### Profil du stagiaire :

- A toutes les personnes souhaitant maintenir les compétences et prendre en compte les évolutions de la réglementation nécessaires à la fonction d'agent de sécurité incendie et pouvant justifier d'une période de 1607 heures de travail dans la fonction durant les 36 derniers mois.

### Prérequis

- Être titulaire du SSIAP 1, AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
- Avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois (attestation d'employeur)
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- Aptitude physique (validée par un examen médical)

### Durée:

- 14.00 heures (2.00 jours)

### Effectif :

- 12 apprenants maximum

### Objectifs pédagogiques

- Maintenir ses connaissances et compétences dans l'exercice de la fonction d'agent SSIAP1

### Contenu

- Interventions théoriques
  - Réglementation Sécurité Incendie
  - Principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP
  - Evolution de la réglementation en termes de moyens de secours
- Interventions pratiques
  - Gestion d'alarme
  - Alerte sapeurs-pompiers
  - Gestion d'une évacuation
  - Réception et guidage des secours
  - Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
  - Exercices d'extinction sur feux réels
  - Protection individuelle

# F.I.R.E Formations Incendie Réseau Entrepreneurs

14 rue De l'Espérance  
94800VILLEJUIF  
Email: contact@fire-formations.com



## Organisation

### Moyens d'encadrement :

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent. Nos partenaires sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences. F.I.R.E Formations est certifié QUALIOP1 pour ces actions de formation depuis décembre 2019 selon le Référentiel National Qualité du ministère du travail ; il répond ainsi aux indicateurs d'appréciation relatifs à la qualité des actions concourant au développement des compétences. Cette certification est reconnue COFRAC.

### Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets Test / QCM
- Entraînement sur le domaine de certification tout au long de la formation (ronde avec détection d'anomalies)
- SSI de Catégorie A

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

### Délais d'accès à la formation :

3 semaines



### Tarif :

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter

### Modalités d'accessibilité :

- Pour toute inscription à une action de formation : - Contacter notre secrétariat au numéro de téléphone : 01.866.54.867 - De 7h00 à 19h00 - Du lundi au vendredi - Sauf jours fériés ou - Formuler votre demande par mail à : contact@fire-formations.com ou - Télécharger notre bulletin d'inscription sur notre site internet : [www.fire-formations.com](http://www.fire-formations.com) Toutes les informations d'accessibilité à nos formations sont également indiquées en bas de chaque page du site internet.